



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Réunion du 2 Septembre 2022

Présents : Thierry GELDOF (77). Roland GAUTHIER (30). Guy ROYO (13). Vincent PASCUAL (33). Thierry PAGES (71). Patrick LOUBIC (47). Thierry SOLANA (09). Claude RIVIERE DE CARLES (31).

Organisation : Lionel LADAN (organisateur).

Excusés : Gérard JAMBOU (29) et Christian BUREAU (36) raisons médicales. Thierry BENNES (11).

Début de la réunion 17h30

Le bureau remercie l'Amicale de LESNEVEN et l'UDSP 29 d'avoir pris en charge dans l'urgence l'organisation de ce championnat.

Le PV de la réunion de Février est approuvé à l'unanimité .

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2022 à KERLOUAN.

Lionel LADAN retrace l'organisation de ce championnat. Dans l'ensemble tout est calé pour que cette manifestation soit une réussite. Malgré ses ennuis de santé, il a pu s'appuyer sur certaines personnes.

Le souci rencontré est celui des envois des dossiers aux amicales et UDSP. Un problème d'étiquettes a perturbé la bonne réception. L'information a été transmise sur le site de l'ANPSP et envoi de mails aux différentes UDSP.

Malheureusement plusieurs retours téléphoniques nous font part que dans certains départements l'information restait lettre morte ! C'est navrant pour notre discipline. Pour certaines personnes la pétanque n'est pas un sport ! Désolant également car notre championnat draine chaque année autour des 1400 personnes !

Etat des lieux de la participation :

Claude dresse un bilan sur la participation.

A ce jour 268 équipes engagées. Nous n'avons atteint les 300 équipes, mais devons être satisfaits après les 2 années de Covid.

72 départements représentés. Un invité de marque : Monaco, avec l'accord de notre fédération.

Le point négatif sur les engagements concerne les départements « dits » privilégiés ! Le bureau s'interroge et porte une réflexion sur ce fait. Nous concevons que le lieu de KERLOUAN est éloigné pour une fois et que dire de tous ces compétiteurs qui se déplacent tous les ans dans le « sud » !

Chaque membre du bureau s'est exprimé. A l'unanimité un nouveau quota est attribué aux départements suivants :

Bouches du Rhône, Haute Garonne, Gironde : 14 chacun

Gard, Ariège : 8 chacun

Vaucluse, Saône et Loire : 6 chacun

Lot et Garonne : 5

FUTURES ORGANISATIONS :

Thierry GELDOF nous fait part des avancées pour le championnat de 2023 dans l'ESSONNE. A ce jour rien n'est sûr. Des problèmes sont rencontrés entre différentes personnes. Rien de positif ne peut être annoncé ! A l'heure actuelle nous sommes dans l'impasse ! Thierry va recontacter le PUD de l'ESSONNE. Le bureau laisse 1 mois de réflexion.

Les membres du bureau vont contacter plusieurs départements qui ont des velléités de future organisation. GERS, LANDES, CREUSE, ARDECHE, VENDEE.... !

Nous aurions dû mal à admettre que la 25^e édition soit la dernière !

Il serait dommage que notre championnat disparaisse, faute de candidature

DESIGNATION DU JURY 2022 :

Thierry SOLANA. Thierry GELDOF. Guy ROYO. Patrick LOUBIC.

INFORMATIONS FEDERATION :

Suite aux courriers adressés à notre fédération sur une éventuelle aide sur les dépenses engagées lors de l'annulation des championnats de France à Châteauneuf les Martigues (2020 et 2021), à ce jour aucune réponse officielle.

Emmanuel VAGNE, notre référent a posé la question lors de la dernière réunion de la commission des sports. Il lui a été répondu qu'aucune aide ne serait débloquée !

Dont acte.

QUESTIONS DIVERSES :

- Pour le 4^e concours du dimanche matin, le bureau a décidé de le nommer « Challenge Jean COLLONGUE » en mémoire à ce fameux personnage si dévoué à notre discipline.

A noter que chaque membre du bureau apportera sa contribution.

- Echange avec la FFPJP. Toujours aucun retour de courrier.

- Suite au dépôt de bilan de notre hébergeur, nous nous sommes dirigée vers un autre serveur. Dorénavant, fini ANPSP.fr. Vous devez faire : <https://anp-sp.fr/>

J'invite tous les visiteurs à apporter leurs remarques.

Fin de la réunion 19h15.

Claude RIVERE DE CARLES

Le 15 septembre 2022